

# QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 JUIN 2025

QUESTION ORALE relative à l'abandon par la Région de la filière du bâtiment et de la rénovation énergétique

Exposé des motifs :

Le bâtiment, pilier de l'économie régionale, vacille. Et la Région regarde ailleurs.

Alors que le secteur emploie 60 000 personnes en Pays de la Loire, qu'il s'agit d'un acteur essentiel de la transition écologique des territoires, force est de constater que le secteur du bâtiment connaît des difficultés d'ampleur. Les indicateurs sont en berne : baisse des carnets de commandes (- 16% de mises en chantiers), ralentissement de la construction publique comme privée, intentions d'embauche en chute libre (-11%). Au carrefour de plusieurs facteurs, le bâtiment est en crise.

Le secteur est largement dépendant de la commande publique et des politiques de rénovation. Or, l'Etat comme la Région, mettent à mal la filière.

En Pays de la Loire, on assiste à un triple effondrement : de la construction, de la rénovation et des ambitions politiques pour assurer notre transition énergétique. La décision de supprimer "l'Aide Régionale aux Economie d'Energie pour les Particuliers" est un contre-sens. Cette politique marque un renoncement économique, social et écologique tout en actant un non-respect du SRADDET. Actuellement en Pays de la Loire, on ne rénove que 30 000 logements par an alors qu'il en faudrait 300 000 pour atteindre nos objectifs climatiques.

Le flou autour de MaPrimeRénov' a aggravé l'incertitude du secteur. Si nous avons pris acte du maintien de l'aide pour les travaux dits "isolés", cette décision reste largement insuffisante au regard des besoins. L'instabilité du cadre national a désorganisé la filière, freiné les projets des ménages et mis en péril des milliers d'emplois. Ce flou rend d'autant plus indispensable la sécurisation de la filière au niveau local. Des gages de sécurité et de stabilité doivent être garantis.

Le bâtiment représente 43 % de la consommation énergétique annuelle en France et génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre. Il est aussi l'un des principaux vecteurs de précarité énergétique. Dans ce contexte, la rénovation énergétique n'est pas une option : c'est une urgence.

La Région Pays de la Loire était dans le top 3 national des dossiers MaPrime'Rénov. Elle paie aujourd'hui l'addition d'une décision nationale et gouvernementale sans vision. Pour soutenir la filière, le groupe Ecologie Ensemble demande la mise en œuvre urgente d'un plan régional de rénovation énergétique et de soutien à la filière du bâtiment de 14 millions d'euros par an.

**La Fédération Française du Bâtiment Pays de la Loire a tiré la sonnette d'alarme dans un courrier aux parlementaires et demande aux élu-es locaux d'agir. Aussi, nous vous demandons, madame la Présidente :**

- **Comment allez-vous soutenir la filière du bâtiment ?**
- **De quelle manière allez-vous tenir les objectifs du SRADDET en matière de rénovation énergétique ?**

**Solène Mesnager,**  
Conseillère régionale du groupe l'Ecologie Ensemble

